

UNE CARTE QUI FAIT DU BRUIT

→ La réalisation d'une cartographie stratégique du bruit (CSB) pour les grandes agglomérations est obligatoire, selon une directive européenne. Ainsi, entre septembre 2011 et septembre 2012, la ville de Limoges a fait appel au bureau d'études Orfea pour réaliser une cartographie du bruit pour les communes de Couzeix, Feytiat, Isle, Limoges, Le Palais-sur-Vienne et Panazol. Les différentes cartes élaborées permettent d'informer le public de l'exposition au bruit des populations, vis-à-vis des infrastructures de transports routier, ferroviaire et aérien et des principaux sites industriels (installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation, potentiellement bruyantes). Elles ont pour objectif de mettre en évidence des nuisances sonores globales à l'échelle d'un territoire.

www.bruit-limoges.fr

